

La DDTM agit au plus près des **acteurs des territoires** (collectivités, professionnels et porteurs de projet) pour mettre en œuvre **7 priorités** :

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité en conciliant les politiques de préservation de milieu et ressources naturelles avec le développement des activités industrielles et agricoles



Élevage normand

La Clèrette sécheresse 2017

Aménager et développer durablement les territoires en intégrant la prévention des risques naturels et technologiques



Crues quais de Seine Rouen 2018

Éco-quartier Roncherolles-sur-le-Vivier

Favoriser la cohésion sociale territoriale et améliorer le cadre et qualité de vie en croisant les politiques de l'urbanisme, de rénovation urbaine et d'accès au logement



L'Agence Nationale de l'Habitat au Salon Maison Déco 2018



visite quartiers NPNRU de la Métropole - crédits photos actus76

Développer et valoriser l'analyse territoriale pour une meilleure connaissance des enjeux du territoire et coordonner les acteurs de l'aménagement



Atlas cartographique 2019



Mission d'accompagnement et de coordination des porteurs de projets

Impulser des dynamiques et accompagner les territoires dans les transitions en plaçant la transition écologique au cœur des projets de territoire



Parc éolien à Fécamp



Outil opérationnel de coordination de la transition énergétique

Sensibiliser et éduquer aux risques notamment routiers et contribuer à la gestion de crise

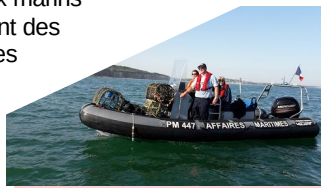
Incendie d'hydraucarbure Pont Mathilde - Rouen 2012



Affiche de prévention routière lors des résultats du baccalauréat



Préserver le littoral et les milieux marins notamment via l'accompagnement des transitions auxquelles font face les acteurs maritimes, la gestion du domaine public maritime et le contrôle des pêches.



Opération nettoyage de l'environnement marin par l'ULAM

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime (DDTM 76)

Services du siège :

cité administrative, 2 rue Saint Sever, BP76001
76032 Rouen cedex - Tél. : 02 35 58 53 27
Courriel : ddtm-sg-com@seine-maritime.gouv.fr

Horaires d'accueil au public

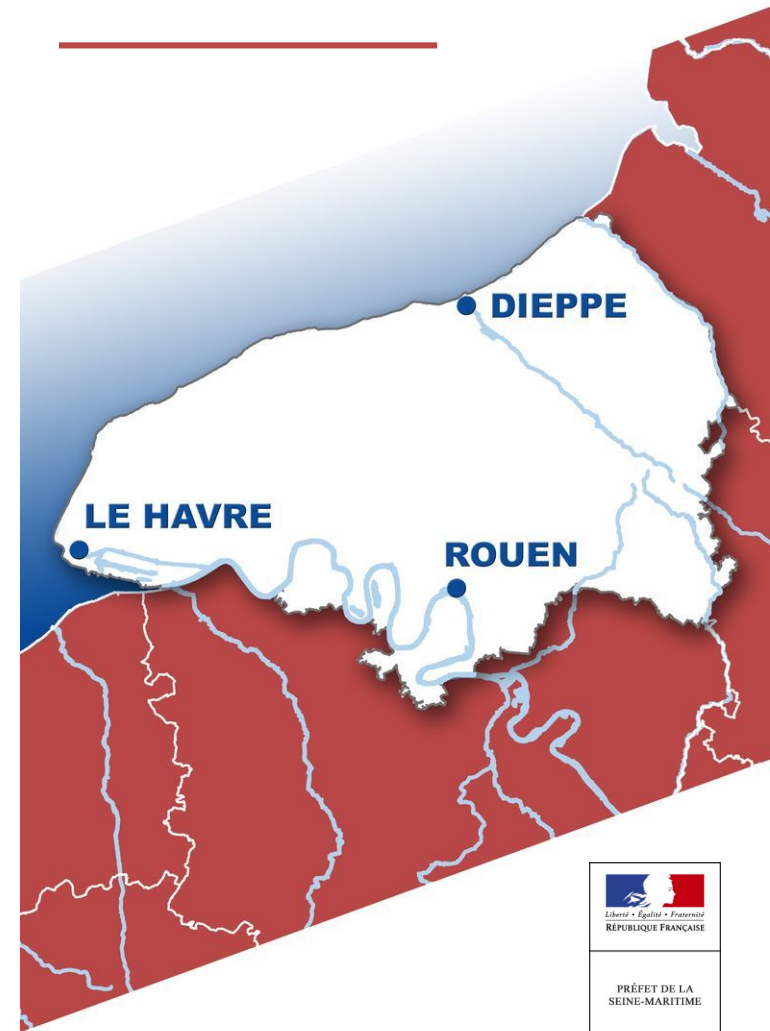
du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
le vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

Plus d'information sur le site internet des services de l'État en Seine-Maritime :



Directeur de la publication : Laurent BRESSON - © Conception graphique : DDTM76 / SG / MAPM

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA SEINE-MARITIME



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

LA DDTM 76

Créée le 1er janvier 2010 dans le cadre de la réorganisation de l'Administration Territoriale de l'État (RÉATE), la Direction Départementale des Territoires et de

la Mer de la Seine-Maritime (DDTM 76) est un **service interministériel** rattaché au Préfet de département qui porte et décline l'action de l'État dans les domaines de l'aménagement et du développement durables des territoires, de la préservation et la protection de l'environnement, du logement, de la mer et du littoral, de l'agriculture, de la sécurité et de l'éducation routières, de la prévention des risques et de la gestion de crise.

Pour porter ces politiques et **accompagner les territoires dans les transitions** en cours, la DDTM s'appuie sur plus de 300 collaborateurs, issus de 4 ministères, mobilisant des profils techniques et administratifs.

La DDTM est au cœur de l'action de l'État, dans la diversité de ses missions au service des **usagers** et dans la relation avec ses **multiples partenaires**, collectivités territoriales, professionnels, associations ou autres acteurs publics ou privés. Elle mobilise des agents de différents métiers de conception, de conseil, de coordination, d'animation, de contrôle ou d'instruction, présents sur le territoire. Elle a ainsi pour ambition, à travers une **approche transversale** des problématiques, d'apporter des **réponses intégrées et territorialisées** aux élus, citoyens et acteurs seino-marins.

